

Entretien avec Christophe Barman

Christophe Barman est cofondateur de la société Loyco SA, qu'il dirige depuis sa création en 2013. Il est membre du comité « Économie pour des entreprises responsables ». Il nous présente les raisons de son engagement en faveur de l'initiative.

Quelles sont les raisons de votre engagement en faveur de l'initiative pour des entreprises responsables ?

J'ai la conviction que le monde économique doit avoir un impact positif sur l'environnement et la société. La performance ne peut se réduire uniquement à des critères basés sur le profit mais doit être également évaluée au prisme de ses effets positifs sur la communauté et les employés.

Je pense également que nous ne pouvons plus nous satisfaire de mesures incitatives pour inciter les structures économiques à respecter ce que l'on peut considérer comme le minimum en matière de droits sociaux et environnementaux, puisque nous avons vu que les mesures volontaires ne suffisaient pas pour certains mauvais élèves. Il est temps d'instaurer un cadre légal clair à ce sujet.

Parmi les chefs d'entreprise, beaucoup s'inquiètent de la responsabilité juridique de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs, argumentant de la difficulté de s'assurer de leur comportement. Que leur répondez-vous ?

Ces inquiétudes me paraissent infondées. Le texte de l'initiative est très clair. On fait référence à des fournisseurs sur lesquels l'entreprise a un contrôle économique. Avoir un contrôle économique sur un fournisseur, cela signifie avoir une relation très étroite, à travers des participations ou des contrats d'achats exclusifs par exemple. On ne parle pas de petites commandes occasionnelles mais de commandes structurelles dans la chaîne de valeur de l'entreprise.



Par ailleurs, en cas d'acceptation de l'initiative, le parlement devra rédiger un texte d'application. Au vu du rapport de force politique et économique dans notre pays, l'application de l'initiative veillera aux intérêts des petites structures économiques et productives ; j'en suis convaincu.

Le parlement a établi un contre-projet indirect à l'initiative qui selon ses auteurs reprend les préoccupations des initiants. Qu'en pensez-vous ?

Il ne reprend aucunement les préoccupations des initiants. Il demande aux entreprises de reporter dans un rapport les risques auxquels elles s'exposent en matière de droits humains dans leurs activités à l'étranger. Cela se pratique déjà

très souvent et n'a amené aucun résultat satisfaisant. Par ailleurs, l'amende de 100'000 francs à laquelle s'exposent les entreprises qui rendent un rapport erroné est totalement risible lorsque l'on connaît la structure financière de ces sociétés. Le contre-projet ne prévoit par ailleurs aucune sanction pour une multinationale qui commettrait une atteinte grave aux droits humains.

Selon les opposants, le texte de l'initiative utilise des termes considérés comme trop vagues notamment « droits de l'homme internationalement reconnus » et « normes environnementales internationales ». Le risque n'est-il pas de voir des entreprises condamnées pour des actions pouvant être considérées comme mineures ?

Soyons sérieux ! Aucune entreprise ne sera poursuivie dans le cadre d'une procédure civile en Suisse sur des points de détail d'une action à l'étranger. L'initiative vise à s'attaquer à des cas graves. Les opposants le savent parfaitement bien et jouent avec la peur.

Comment expliquez-vous le fort engagement des faitières économiques dans la campagne alors que très peu d'entreprises seront concernées et parmi elles, les 90% n'ont rien à se reprocher ?

Je crois que les grandes faitières économiques ont pris beaucoup de retard dans la compréhension de l'économie et de ses transformations depuis une dizaine d'années.

Aujourd'hui si l'on veut réussir dans la compétition mondiale, il faut être plus durable, agile et digital. Dans ce contexte, développer des activités économiques durables et responsables comme fondement d'un swiss made est non seulement nécessaire mais un atout à l'étranger.

En cela, l'initiative est une formidable opportunité pour l'économie suisse. La plupart des entrepreneurs en sont d'ailleurs conscients.

Propos recueillis par Benoît Cerutti